

Communiqué de presse

Paris, 21 novembre 2003

Lancement d'ICSO'1 : FCPR interrégional de 43M€

CDC PME participe via le FCIR à la création d'un outil d'investissement significatif dans le quart Sud Ouest de la France

Francis Mayer, Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et **Martin Malvy**, Président du Conseil régional Midi-Pyrénées ont présenté ce matin le FCPR ICSO'1 aux côtés de **Christian Reynaud**, Président du Conseil de surveillance d'ICSO Gestion et de **Renaud du Lac**, Président du Directoire d'ICSO Gestion.

Ce fonds commun de placement à risques (FCPR) interrégional est dédié aux opérations de capital développement et de capital transmission dans des entreprises à fort potentiel de croissance, de tous secteurs d'activités et installées dans le quart Sud Ouest de la France. Géré par ICSO gestion, il bénéficiera de l'expérience de l'équipe de gestion de l'IRDI menée par Renaud du Lac, qui a assuré son succès depuis sa création par des performances régulières et durables.

Le closing a atteint un montant substantiel de plus de 43 M€, ce qui est remarquable pour ce premier fonds de capital investissement interrégional dans le quart Sud Ouest de la France. Il réunit des souscripteurs régionaux, nationaux et européens : l'**IRDI** (12 M€), le **Fonds pour le capital investissement régional FCIR** (CDC PME, le FEI, SAN PAOLO IMI) (12 M€), **CNP Assurances** (4 M€), **Méderic** (3 M€), **Mutavie** (Groupe MACIF) (3 M€), la **Région Midi-Pyrénées** (2,6 M€), **Banque Populaire Toulouse Pyrénées** (2 M€), **SOFREA** (Groupe TOTAL) (2 M€), **PROXIDEV** (EDF) (1,4 M€), **Société Bordelaise CIC** (1 M€), **BNP PARIBAS** (0,13 M€),

CDC PME se félicite de ce tour de table majoritairement privé qui correspond en tous points aux critères d'investissement du Fonds pour le capital investissement régional (FCIR) et à sa vocation d'investisseur structurant sur le marché du capital investissement régional.

Le FCIR, fonds de 70 M€ souscrit par CDC PME (40 M€), le FEI (20 M€) et SAN PAOLO IMI (10 M€) est géré par FP Gestion, filiale de CDC PME agréée par la COB pour la gestion de FCPR ouverts à des tiers. Il est dédié au financement des FCPR régionaux de 10 à 40 M€. **ICSO'1** en constitue le deuxième investissement.

Contact presse :

FCIR - Véronique de Lalande – Tel : 01 58 50 72 07